



16 Hameau des Cats
84 800 L' Isle sur la Sorgue
Tel 04 90 38 40 82
Tel 06 72 73 68 78
mel michelot.pierre@wanadoo.fr

dDApeV Environnement sarl



Cinq domaines d'intervention
à votre service.

Aix en Provence le 23 Mai 2013

Cinq domaines d'intervention autour d'une idée maîtresse :

L'activité de **dAPeV Environnement sarl** se décline autour de la notion de développement durable.

Ainsi, au travers des 5 domaines d'intervention que sont le conseil en entreprise, la formation, les études, l'expérimentation et la production, nous cherchons à promouvoir des techniques de production ou d'entretien qui soient aussi respectueuses que possible de l'environnement.

Les pages suivantes présentent quelques unes de nos interventions dans le domaine des espaces verts.

Etudes en espaces verts :

dAPeV Environnement sarl dispose d'une expertise poussée dans le choix de plantes adaptées au milieu méditerranéen, dans une démarche de développement durable.

Aujourd'hui, notre société propose de nouveaux services pour accompagner les Communes dans l'évolution de leurs pratiques phytosanitaires en mettant en place des techniques alternatives, ainsi que dans la gestion de la fertilisation et de l'irrigation des espaces verts.



Nous proposons ainsi la réalisation du Plan de désherbage communal qui permet de raisonner la gestion de l'herbe au niveau de l'ensemble du territoire de la commune. Il consiste :

- à réaliser le diagnostic détaillé des pratiques en matière de gestion des adventices,
- à évaluer les risques de pollution du milieu naturel et tout particulièrement du milieu aquatique, sur chaque zone entretenue par les services communaux,
- à définir, avec les élus, le niveau d'entretien recherché pour chaque site,
- puis à proposer l'amélioration des modes opératoires actuels lors de l'utilisation des herbicides chimiques et surtout la mise en œuvre de méthodes alternatives au désherbage chimique adaptées à chaque site.

Dans ce cadre, nous avons réalisé les 6 Plans de désherbage alternatifs de Fontaine de Vaucluse, Saumane, l'Isle sur la Sorgue, Le Thor et Châteauneuf de Gadagne, ainsi que celui des sites entretenus par les Services techniques de la Communauté de Communes « Pays des Sorgues – Monts de Vaucluse », en suivant un canevas comparable à celui présenté par Benoît DUPUY.

Journée technique ARPE

Pour chaque commune, nous avons ainsi rencontré les élus afin qu'ils nous présentent leur ville et leurs attentes en matière d'entretien. Ensuite, les agents communaux nous ont présenté, sur place, l'ensemble des sites qu'ils entretiennent. Au cours de cette visite sur le terrain, nous avons pu évoquer avec eux les deux objectifs du Plan de désherbage :

- l'appréciation du risque de pollution du milieu aquatique qu'engendre une application de produit phytosanitaire, en fonction de la nature du revêtement, de la topographie, de la proximité d'un point d'eau ou d'un avaloir, etc
- la détermination des méthodes alternatives qui peuvent être mises en place en fonction du type d'enherbement à maîtriser, du type d'espace à gérer et du niveau d'entretien recherché.

Cette première visite a ensuite été complétée par d'autres afin de recueillir toutes les informations nécessaires à la caractérisation de chaque site entretenu pour pouvoir, dans un second temps, dresser différentes cartes, en version papier ou sur informatique :

- carte des sites entretenus par les agents communaux,
- carte des niveaux de risque de pollution du milieu aquatique,
- carte des préconisations d'entretien alternatif.

Parallèlement, nous avons réalisé l'audit des pratiques actuelles en matière d'utilisation des produits phytosanitaires. Ce diagnostic nous a ensuite permis de préconiser les améliorations à apporter au local de stockage des produits, aux EPI mis à disposition du personnel, à l'étalonnage du matériel d'application, aux procédures de préparation des bouillies et de lavage du matériel, etc, en fonction de la situation rencontrée dans chaque Commune.

Nous avons également proposé des modèles de tableau d'enregistrement des pratiques afin qu'il soit possible de comparer de façon objective et précise le temps passé d'une année sur l'autre à l'entretien des espaces et le coût des intrants.

L'ensemble de ces informations a enfin été consigné dans un compte-rendu permettant à la Commune de disposer des préconisations et des cartes sous forme « papier », et les cartes ont également été remises sous forme informatique, puisqu'elles ont été réalisées à l'aide d'un logiciel SIG, ce qui permet ensuite de cibler certains points particuliers ou de faire évoluer les cartes pour y intégrer les aménagements nouveaux, lorsque la Commune est équipée avec ce type de logiciel.

Au cours de cette étude, nous avons également organisé trois demi-journées de démonstration de matériel au cours desquelles les agents communaux ont pu voir, voire essayer, différents matériels alternatifs : désherbeurs à gaz, à flamme directe et à infrarouge, désherbeur à vapeur et à eau chaude, désherbeurs mécaniques pour chemins, actionné par la prise de force d'un tracteur ou simplement tracté, brosses de désherbage, débroussailleuse et binette électriques.

Ces démonstrations ont également débouché sur un achat groupé de matériel alternatif réalisé par la Communauté de Commune, ce qui va permettre à chaque Commune de disposer du matériel dont elle a besoin.

Un premier bilan de la mise en place du Plan de désherbage communal a été réalisé au bout d'un an et un second va l'être cette année de façon à valider les préconisations faites ou à les adapter. Deux massifs de présentation de végétaux couvre-sol vont également être réalisés dans le cadre du suivi de l'opération.